



HAL
open science

Licence professionnelle Risques sanitaires dans les établissements de santé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Risques sanitaires dans les établissements de santé. 2012, Université de Corse Pasquale Paoli. hceres-02038130

HAL Id: hceres-02038130

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038130v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Risques sanitaires dans les établissements
de santé

de l'Université de Corse
Pasquale Paoli

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Corse

Établissement déposant : Université de Corse Pasquale Paoli

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Risques sanitaires dans les établissements de santé

Dénomination nationale : SP8-Sécurité des biens et des personnes

Demande n° S3LP130004062

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Service commun de la formation continue, Université de Corse
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP8-Services aux collectivités

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des professionnels de la prévention et de la gestion des risques capables d'établir une cartographie des risques en établissement de santé, d'y répondre réglementairement et d'être en appui de l'évaluation des risques. Les métiers visés sont : référents techniques ou coordinateur d'hygiène et de sécurité environnementale, coordinateurs de sécurité sanitaire, acteurs de la sécurité départementale incendies et secours, agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité, techniciens de sécurité civile, responsables des procédures qualité, responsables de l'information pour la prévention des risques.

Cette spécialité, ouverte en 2005, est proposée en formation ouverte à distance (FOAD) et relève uniquement de la formation continue. Elle associe les capacités et complémentarités pédagogiques des deux composantes portant conjointement le diplôme (Service commun de la formation continue de l'Université de Corse, Institut universitaire de Santé) ainsi que du Collège corse de médecine d'urgence et du service départementale d'incendies et des secours de Haute-Corse. La formation n'a pas d'équivalent dans les établissements universitaires français, ni dans les parcours de formation diplômants du Ministère de la Santé.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Chaque établissement de santé doit développer un programme de gestion globale et coordonnée des risques. Ce programme comporte les objectifs à atteindre et les actions à mener en matière de prévention et de maîtrise des risques, de sensibilisation, d'information, de formation et d'évaluation du programme. La licence professionnelle *Risques sanitaires dans les établissements de santé* tend à former des professionnels de la santé sur cette thématique. La formation s'appuie aussi sur un contexte scientifique avec des recherches menées sur ce domaine à l'INRA, au laboratoire *Système pour l'Environnement* et à l'INSERM, puis avec le réseau d'excellence des territoires insulaires (programme de recherche BioSCOPE Corse Méditerranée). Le choix judicieux d'un fonctionnement en Formation ouverte à distance (FOAD) permet l'intégration de cette spécialité dans le projet d'établissement relatif au TICE et l'accessibilité à la formation professionnalisante diplômante pour les actifs sur tout le territoire. Cependant, le dossier d'évaluation ne fournit pas tous les renseignements nécessaires pour mesurer la pertinence et la cohérence de cette spécialité.

Malgré une demande importante, les effectifs restent assez faibles et le dispositif FOAD n'a pas permis une attractivité aussi importante que souhaitée. Le public accueilli est constitué de professionnels en activité possédant des diplômes divers et variés (médecin, infirmière, BTS...) et de personnes en phase de réinsertion professionnelle. Cette diversité de situations d'activités ou de parcours est enrichissante. Cependant, les critères de sélection (pré-requis...) ne sont pas fournis dans le dossier.

De manière analogue aux entrées, le dossier ne fournit aucun résultat d'enquête sur le suivi des diplômés et/ou sur l'impact de la formation sur leurs carrières. Ces lacunes ne permettent pas de mesurer l'adéquation emploi-formation et d'évaluer le bassin d'emploi potentiel. Même si cela est encore difficile à effectuer, les métiers correspondants ne sont pas clairement identifiés, la démarche étant par ailleurs très transversale et individuelle.

La formation s'effectue en collaboration avec des professionnels issus principalement de l'environnement économique régional hospitalier. L'équipe pédagogique a tissé de nombreux liens avec les structures du secteur, qui se sont parfois traduits par des partenariats conventionnés. Les professionnels sont associés aux enseignements (à hauteur de 53 % du volume horaire global), participent au recrutement, aux jurys et aux évaluations, suivent les stages en tant que référents de terrain et contribuent aux évolutions de la spécialité dans le cadre d'un conseil consultatif de la formation continue.

L'objectif de la formation est ambitieux ; à vouloir être systémique, la formation en devient éclectique. Les domaines abordés sont très larges et nuisent à la cohérence de la formation en vue d'un ou plusieurs métiers. Une autoévaluation a été élaborée à partir des synthèses pédagogiques et portent uniquement sur l'ingénierie pédagogiques et non sur les contenus ; ce qui reste incomplet.

- Points forts :
 - Mode de fonctionnement en FOAD.
 - Partenariats conventionnés.
 - Forte implication des professionnels.
- Points faibles :
 - Faible attractivité.
 - Absence de suivi des diplômés.
 - Formation éclectique.
 - Autoévaluation incomplète.

Recommandations pour l'établissement

Lors de la dernière évaluation, il était recommandé de supprimer l'option liée à la protection de l'environnement pour une meilleure lisibilité. Les recommandations présentes iront dans le même sens. Il est essentiel de justifier tous les modules d'enseignements prodigués et leur articulation : à qui s'adresse véritablement la formation, avec quels pré-requis, pour obtenir quels postes. Le diagnostic est bon mais la solution proposée est encore trop aléatoire.

L'amélioration de lisibilité de cette formation devrait aussi s'accompagner d'actions de communication et de promotion de la formation pour atteindre des publics distants.

Il est, par ailleurs, essentiel de mettre en place un suivi régulier et systématique du devenir des diplômés, de mesurer l'impact de cette formation sur les carrières des apprenants.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits	9	14	9
Taux de réussite	90	70	90
Pourcentage d'inscrits venant de L2			
Pourcentage d'inscrits venant de DUT			
Pourcentage d'inscrits venant de BTS			
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)			
Pourcentage d'inscrits en formation continue	100	100	100
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)			
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	53	53	53
ENQUETES NATIONALES (à 30 mois)	2007	2008	2009
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	--	--	--
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			

- (1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.
- (2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

Licence Professionnelle Sécurité des Personnes et des Biens
Spécialité : Risques sanitaires dans les établissements de santé
Mars 2012

Eléments relatifs aux appréciations contenues dans le document de synthèse
LP-S3LP130004062

Les points forts présentés en synthèse dans le document LP-S3LP130004062 sont bien ceux sur lesquels les efforts se sont portés depuis la création du dispositif :

- efficacité de la composition de l'équipe enseignante ;
- environnement de formation à distance intégrant les tutorats collectifs et individuels ;
- spécificité du contenu de formation.

Concernant le fonctionnement de la spécialité en FOAD, qui contribue au projet d'établissement relatif au TICE, nous compléterons ici (cf. Annexe 1 courrier du directeur de la Direction des Systèmes d'Information joint) il nous paraît important ici de compléter les implications entre le fonctionnement de la spécialité en FOAD et le projet d'établissement relatif aux TICE : ce dispositif en FOAD fonctionne comme un laboratoire d'expérimentation pour les évolutions constantes apportées à la plateforme de formation à distance créée et développée par le Centre de Ressources Informatiques (à noter pour 2011 : la refonte de l'ergonomie, et de nouvelles fonctionnalités : conférences virtuelles et classes virtuelles), en effet certaines des fonctionnalités développées par le Centre de Ressources Informatiques pour des usages '100% FOAD' sont utilisées d'abord exclusivement par les étudiants distants des 2 licences professionnelles dédiées à des publics de Formation Tout au Long de la Vie (la spécialité Ingénierie de Formation et d'Évaluation, et la Spécialité Sécurité des Personnes et des Biens) dans les dispositifs '100% FOAD', avant d'être proposées à un panel plus large d'utilisateurs.

Concernant les points faibles mentionnés dans le document de synthèse LP-S3LP130004062, nous relèverons ci-dessous d'abord des facteurs sur lesquels il demeurera difficile d'agir, puis nous donnerons des éléments vis-à-vis desquels nous avons des perspectives de remédiation :

- le panorama de la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) est mis à mal par la crise ; notamment en ce qui concerne le niveau licence : ce ne sont que les candidats travaillant dans les secteurs publics qui peuvent miser sur une plus value à l'obtention du diplôme de licence : dans les secteurs privés, nombre d'organismes préfèrent maintenir leurs salariés à un niveau de salaire correspondant à un niveau de formation BAC +2 (et parfois dans des contrats en CDD) ;
- la difficulté à obtenir des mesures (disponibilité et financement) suffisamment encourageantes pour se consacrer à un parcours universitaire -exigeant- pour les publics de FTLV demeure vivace, et cette difficulté est également à l'origine de décrochement en cours de formation, lorsque les mesures d'aide accordées s'avèrent insuffisantes ;
- les connaissances acquises dans le parcours de formation et les compétences qu'il permet de construire correspondent de manière avérée à des besoins (secteur sanitaire, secteur de la sécurité, secteur de l'évaluation des risques) mais ces compétences ne sont font encore l'objet de 'métiers' référencés de manière lisible sur le marché de l'emploi : ces compétences restent plutôt dans le domaine de 'doubles compétences' à acquérir sur des postes 'classiques'.

Licence Professionnelle Sécurité des Personnes et des Biens
Spécialité : Risques sanitaires dans les établissements de santé

Mars 2012

Points de remédiation :

- concernant l'amélioration de l'accès à la formation à l'échelle régionale : un travail structurel sur le cadre de l'accès à l'offre de formation diplômante universitaire pour les publics relevant du statut de la formation continue dans le cadre régional est initié avec la Collectivité Territoriale de Corse (restructuration du panorama de la formation professionnelle continue), et un travail sur la résolution d'incompatibilités actuelles entre le statut de bénéficiaire Pôle Emploi et celui d'étudiant sous statut de stagiaire de formation continue à l'université est également en cours avec le Pôle Emploi.
- concernant le constat de faible d'attractivité hors région : nous avons veillé à bénéficier de points d'accueil attractifs pour l'organisation de journées de regroupement hors région (structures hospitalières, organismes de formation partenaires), et nous travaillons à l'association au parcours d'un module préparatoire à l'entrée en licence : qui permette de lever les incertitudes liées au parcours en formation distante pour un recrutement hors région ;
- concernant la diffusion de l'information relative à la spécialité Risques sanitaires dans les établissements de santé : un travail d'information ciblé par la mise en place d'un réseau de professionnels (en parallèle du réseau actuel : sites de formation professionnelle, site formasup, sites universitaires) ;
- concernant le risque d'« éclectisme » évoqué dans la synthèse à propos des contenus pédagogiques, l'équipe pédagogique prévoit une rénovation de l'architecture de ces contenus, et une hiérarchisation thématique qui prenne mieux en compte les problématiques professionnelles individuelles.

Licence Professionnelle Sécurité des Personnes et des Biens
Spécialité : Risques sanitaires dans les établissements de santé
Mars 2012

Corte, le 15 mars 2012

Objet : Evaluation AERES

Madame, Monsieur,

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) a en charge, en collaboration avec les acteurs de l'établissement, d'étudier, de définir, de développer, de suivre, d'administrer et de faire évoluer les équipements, les applications, les services et les procédures informatiques pour l'ensemble des composantes de l'université (recherche, pédagogie, services administratifs).

Cette structure se décompose en plusieurs pôles de compétence :

- Un pôle de Direction. Ce pôle assure le suivi et le pilotage des différents projets ainsi la coordination des différents pôles.
- Un pôle « systèmes et télécommunications » composé d'une cellule « Réseaux et Télécoms » qui a en charge les infrastructures de télécommunication voix/données/vidéos et d'une cellule « systèmes » assurant le bon fonctionnement de l'architecture serveurs.
- Un pôle « assistance aux utilisateurs » au contact des utilisateurs finaux, ayant en charge la gestion des interventions et du parc informatique de tous les sites de l'Université.
- Un pôle « métiers » qui assure la mise en place et la gestion de toutes les applications de gestion (financière et comptable, ressources humaines, pédagogique,...)
- Un pôle « TICE » (Technologies de l'Information et de la communication pour l'Enseignement), qui assure la mise en place et la gestion de toutes les applications web (sites web, ENT, Cours en ligne...)

En effet, le pôle TICE conçoit et administre les applications/sites web à l'usage des étudiants et des enseignants de l'Université di Corsica. Le pôle répond aux besoins des utilisateurs en ayant toujours comme priorité des choix techniques et ergonomiques de qualité.

ANNEXE 1

Une des briques applicatives qui est gérée par le pôle TICE est la plate-forme de cours en ligne qui est intégrée à l'ENT (Espace Numérique de Travail <http://campus.univ-corse.fr>). Cette plate-forme permet de bénéficier de tous les attraits d'un plate-forme de cours en ligne standard, mais possède également quelques outils supplémentaires comme le système de videocast ou de web conférence.

Nous proposons aujourd'hui 2 gammes particulières d'usages TICE :

Licence Professionnelle Sécurité des Personnes et des Biens
Spécialité : Risques sanitaires dans les établissements de santé

Mars 2012

- une gamme intitulée 'enrichissement' qui correspondent à la création et à l'utilisation de supports pédagogiques associés aux enseignements en présentiel, pour les étudiants en formation initiale,
- une gamme '100% FOAD', dont les produits sont exclusivement utilisés par des publics de Formation Continue ; il est à souligner que les développements spécifiques mis en œuvre pour le '100% FOAD' sont les développements les plus récents, et que leur usage évalué sur les formations en FOAD constitue un terrain de test pour ces développements, puisque certains seront ensuite proposés aux utilisateurs de l'ENT

Ces activités sont l'évolution de la Cellule de FOAD créée en 2003 pour servir le projet pilote de génération d'outils de FOAD pour 2 Licences professionnelles (projet porté par le service commun de la Formation Continue de l'établissement, la Collectivité Territoriale de Corse, et à niveau national l'Association Nationale pour la Formation des personnels Hospitaliers) ; cette cellule (la responsable pédagogique de diplôme et un ingénieur d'études) a créé les outils FOAD, les procédures de numérisation de contenus pédagogiques, et a développé puis testé les applications fonctionnelles de ces dispositifs.

De plus, les procédures mises en place pour atteindre les objectifs FOAD ont été conçues en tenant compte des contraintes techniques informatiques et des problématiques pédagogiques. La bonne cohérence entre ces 2 contraintes constitue une avancée importante dans la prise en compte des nouvelles pratiques en ligne à la fois pour la DSI et pour la cellule FOAD.

Donc pour conclure, cette articulation entre les activités du pôle TICE (DSI) et les activités pédagogiques en FOAD gérées par le Service commun de la Formation Continue est de notre point de vue à prendre en considération de manière transversale dans les évaluations portant sur ces différents champs, et nous souhaitons que cette dynamique spécifique puisse être considérée relativement aux 2 Licences professionnelles en FOAD 'Sécurité des personnes et des Biens' et 'Ingénierie de Formation et d'Evaluation'.

Le Directeur de la DSI

Dominique Federici